

Conférence nationale

Mardi 14 mai 2019

« Une situation complexe et incertaine » : tels furent les mots employés par Philippe Vincent, secrétaire général en propos introductifs de la conférence nationale du 14 mai 2019, au lycée Dorian de Paris.

Un contexte national...

Depuis de longs mois maintenant, une crise tant sociale que sociétale s'est installée dans notre pays et personne ne voit bien comment y trouver des solutions.

C'est un fait, les difficultés pour nos élus à trouver des solutions sont réelles. Dans ce contexte, on ne peut faire abstraction de dommages collatéraux et notamment en termes d'opposition comme de mouvements syndicaux. Comment oublier en cette journée du 1^{er} mai 2019, et ce pour la première fois dans les cortèges, l'exfiltration d'un leader syndical? Quel regard porter sur les 10 à 15 % seulement de manifestants présents le 9 mai contre la réforme de la fonction publique (12.72 % dans l'Éducation nationale) alors que ce sujet - brûlant de conséquences - nous anime dans notre quotidien et d'autant plus quand on sait quels impacts sur nos carrières, ses applications peuvent avoir...

Dans ces circonstances, nous ne pouvons qu'observer un changement de rapport aux forces syndicales, ce qui renvoie une fois de plus, à différents questionnements : qui s'avère être vraiment porteur des revendications sociales? Que pèsent aujourd'hui les forces intermédiaires? Quelle place leur est faite? De quelle manière sont-elles considérées? Comment sont-elles inscrites dans le jeu politique?... Tout cela venant en réso-

nance à l'actualité du paritarisme. Concernant ce dernier, le « déshabiller » permettrait, pour certains, de faciliter le dialogue social. Comment nous faire croire - comment nous faire adhérer - à cette vision des choses?

Si des organisations syndicales portent une part du discrédit sur le paritarisme, le SNPDEN a pu montrer qu'avec lui, on était capable d'arriver à des situations extrêmement satisfaisantes. On voit bien que ce n'est pas tant les formes du paritarisme mais l'utilisation et le sens qu'on en donne qui font la différence. Sur ce sujet et face à notre inquiétude, certains

aspirent, au regard de notre rôle essentiel dans ce domaine, à vouloir nous rassurer, allant même jusqu'à nous annoncer que des dispositifs pourraient être mis en place. Il n'en reste pas moins, qu'à court et moyen termes, il s'imposera à nous, d'obtenir un minimum de garanties sur fond ou non de mobilisations tant individuelles que collectives.

Dans notre actualité, s'impose également la réforme des retraites et plus particulièrement le système par point sur lequel reposerait la formule de calcul. Rien ne dit à ce jour, que ce système nous soit défavorable. Néanmoins, si



l'inverse venait à se présenter, notre construction de carrière devra être repensée. Effectivement, comment notre système construit comme pyramidal avec un débouché sommital de carrière le plus élevé possible pour obtenir un effet pension maxima, peut-il être récupérable dans un système par points? Depuis 25 ans pratiquement, notre ligne directrice « carrière » s'est construite sur ce socle de référence. En cas de changement, il s'imposera à nous – là encore – de nous interroger collectivement.

Enfin, dans ce contexte général, il nous incombe de ne pas oublier la réorganisation territoriale, et notamment la place des EPLE dans ce nouveau cadre de référence. La réflexion portée aujourd'hui sur ce sujet montre qu'au final, nous pourrions aboutir à un système plus centralisé que ce que l'on aurait pu obtenir dans la fusion.

Un contexte professionnel...

DIFFÉRENTS THÈMES ANIMENT AUJOURD'HUI NOTRE QUOTIDIEN

LES RÉFORMES DU BAC ET DES LYCÉES

Sur le fond, le principe même de réformer le lycée, transformer la voie professionnelle pour améliorer la réussite des élèves comme donner plus de cohérence entre l'enseignement secondaire et le supérieur s'avèraient, pour la plupart des personnels, et notamment le SNPDEN, comme une nécessité.

Dans ce sens, une réponse positive de notre ministère a été apportée, ce dont nous ne pouvons que nous satisfaire.

Sur la forme, nos mandats revendiquaient une simplification des procédures. Malgré plusieurs concertations ministérielles, les solutions apportées ne s'avèrent pas être totalement au rendez-vous... Et ce, bien que nous ayons beaucoup fait, pour pouvoir en arriver là!

Prendre pour seule référence le travail mené sur les épreuves communes du contrôle continu (E3C) montre à quel point nous avons avancé. À l'origine de leurs constructions, il n'existait pas 2 épreuves de même durée, de même contenu, voire encore de même forme. À ce jour, le temps des épreuves est harmonisé à 2 heures, certaines ont été supprimées, le calendrier a gagné en structuration et l'établissement a gagné en maîtrise de l'organisation des épreuves.

Dans cette continuité, nous nous devons donc d'être attentifs en tant qu'acteurs de terrain, à la mise en application de ces réformes. À ce titre, le SNPDEN demande une clause de « revoyure ». On ne peut considérer effectivement que ces réformes telles qu'elles sont pensées et construites aujourd'hui, puissent être maintenues à N+1, si elles ne s'avèrent pas fonctionnelles.

LA CARRIÈRE...

Dans le cadre de l'agenda social des personnels de direction, le ministère a accepté de mettre à plat différents dossiers, aux perspectives extrêmement intéressantes, tels que :

- la réforme du concours,
- la réforme de l'admission,
- la facilitation de l'accès des « faisant fonction » au corps des personnels de direction.





En complément à ces différents temps de travail, le SNPDEN a pu :

- Faire des propositions sur la part fixe et part variable de l'IF2R : un aspect qui a permis d'aller assez loin dans la réflexion et d'aborder notamment la perte financière vécue par les adjoints de catégorie 4, voire 4 ex. Constat est fait effectivement, qu'en devenant chef d'établissement, ils subissent une perte financière, ce qui, comme l'a reconnu la DGRH, n'est pas acceptable. Par un mécanisme, voire un rééquilibrage de la part fixe de l'IF2R, voire encore de l'élaboration d'un système compensatoire, les revenus devraient s'équilibrer d'un poste à l'autre.
- Proposer la disparition des établissements de 1^{re} catégorie et créer une 5^e catégorie d'établissements.
- Proposer d'améliorer de façon significative la part fixe d'IF2R pour tous les personnels.

Tout en sachant que notre volonté de faire évoluer les carrières des personnels de direction s'inscrit également dans la nécessaire évolution des ratios de promotions à la hors classe !

LE PARITARISME...

En ce qui relève de notre défense du paritarisme, une initiative intersyndicale (ID-FO, SGEN-CFDT, SNPDEN-UNSA) a été mise en œuvre, notamment à destination des parlementaires.

En adressant un courrier commun aux présidents des commissions Éducation

ou des Lois de l'Assemblée nationale, du Sénat ainsi qu'à la conseillère Éducation du Premier ministre, nous avons tenu à réaffirmer notre attachement à un système qui a fait ses preuves. En espérant que notre démarche collaborative puisse aboutir de façon positive et constructive... En fonction des textes finalement adoptés, d'autres perspectives resteront envisageables.

En ce qui concerne la formation continue et l'apprentissage, de moins en moins d'EPLÉ seraient concernés par les fusions de GRETA.

Chaque académie disposerait par département d'un GRETA départemental, voire de 2 pour les plus conséquentes. La transformation qui s'annonce dévoile un modèle GRETA-CFA où l'activité apprentissage deviendrait la 2^e activité des GRETA.

Quelques académies ont avancé sur ce sujet, laissant apparaître cette configuration comme modèle. Encore nous faudra-t-il être très attentifs à ce dossier également, ce à quoi s'appliquera le nouveau groupe de travail mis en place au sein du SNPDEN. Les adhérents ont reçu avec la *Lettre Hebdo* (n° 35) nos premières analyses et propositions.

Enfin, dans la continuité des dossiers à traiter comme de nos échanges précédents, se poursuit en cette période, notre réflexion liée à la question de notre adhésion à la FGR.

Statutairement, le syndicat peut adhérer sur décision du Conseil Syndical National (CSN) à une organisation de retraités.

À ce jour, le SNPDEN est rattaché à la FGR comme à l'UNSA.

Il est de notre responsabilité, dans cette situation, de porter notre attention sur le respect des procédures comme de l'organisation du débat démocratique, portés par notre syndicat.

Le SNPDEN mobilisera donc l'ensemble de nos adhérents tout en faisant référence à ce qui avait été formalisé au sein du congrès de Colmar, dans une motion, à savoir :

- le Conseil Syndical National (CSN) devra permettre le débat sur cette question,
- de par ses compétences, le CSN prendra une décision faisant que conformément à son article S3, le syndicat choisira d'adhérer ou pas.

Ce débat, conforté dans les formes habituelles liées aux délais réglementaires, sera donc présenté au CSN de janvier 2020. □

*Isabelle GUILLAUMET,
secrétaire permanente*



Le SNPDEN dans les médias

Le recensement médiatique détaillé ci-après couvre la période du 8 mars au 31 mai 2019, période au cours de laquelle le SNPDEN a été cité 83 fois, à raison de 38 citations en mars (du 8 au 31 mars), 18 citations en avril et 27 en mai. Le précédent recensement publié dans le Direction du mois d'avril couvrait la période du 1^{er} janvier au 7 mars et avait enregistré 59 citations médias.

Rappelons que ces statistiques ne donnent qu'un état à minima de la présence du SNPDEN dans les médias car elles sont essentiellement effectuées à partir, d'une part, des demandes d'interviews de journalistes qui passent par le siège national, et d'autre part, des informations transmises par les élus (membres de l'exécutif syndical national, secrétaires académiques et départementaux), mais elles ne sont en rien exhaustives.

Les principaux sujets abordés

- **La réforme du lycée et du baccalauréat, toujours en tête des sujets abordés**

Sur la période considérée, les interventions médiatiques ont essentiellement porté sur 3 thèmes avec, comme sur la période précédente, un thème prédominant sur lequel le SNPDEN a été particulièrement interrogé, à savoir « la réforme du lycée et du baccalauréat ». Ce thème a ainsi fait l'objet de 37 citations, représentant à lui seul 44 % des retombées médiatiques (pourcentage identique enregistré sur la période précédente. Cf. *Direction 263*, page 8).

Les interviews ont de nouveau porté sur les difficultés de mise en œuvre de la réforme, les emplois du temps et programmes, les actions de protestation des enseignants, le casse-tête des choix d'orientation et de spécialités, mais également sur *Parcoursup* et ses dysfonctionnements et le choix des manuels, avec notamment le financement de plans numériques d'équipement par certaines régions...

- **Les débats sur l'environnement et les actions lycéennes pour le climat**

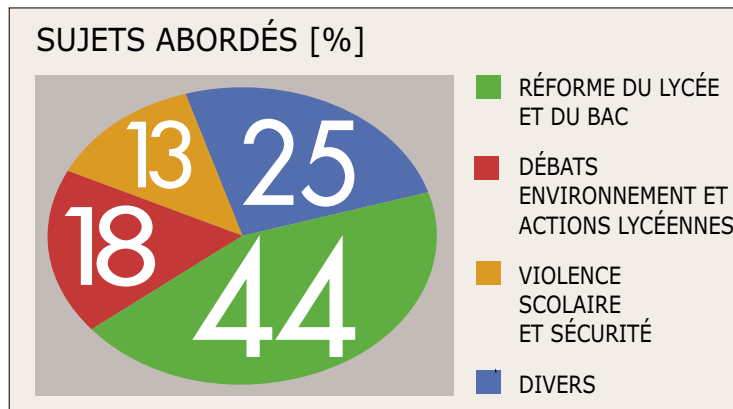
Le second thème sur lequel le syndicat a été le plus cité (15 fois) représente 18 % des citations sur la période considérée. Sur ce sujet, il a été essentiellement question de recueillir l'avis du SNPDEN et des chefs d'établissement sur la décision ministérielle d'organiser dans l'urgence des débats autour du climat, engendrant alors des injonctions académiques en tous genres, ainsi que de l'impact dans les établissements des actions lycéennes pour le climat.

- **La violence scolaire et la sécurité des EPLE**

Avec 11 retombées médiatiques, ce 3^e thème représente 13 % des citations (34 % sur la période précédente) et a porté essentiellement sur la dégradation du climat scolaire, l'intrusion armée et violente d'une bande de jeunes dans un lycée de Saint-Denis, le manque de moyens attribués à la sécurité, le déploiement de brigades de sécurité en Ile-de-France, la discipline ou encore la proposition ministérielle de créer des établissements accueillant les élèves poly-exclus...

- **À ces trois thèmes, se sont ajoutées 20 interviews sur divers sujets.**

Cela a concerné les indicateurs et palmarès des lycées (6 citations), le contenu du projet de loi « Pour une école de la confiance » (5 citations), le règlement intérieur et les tenues vestimentaires (2), la défense de la Fonction publique et du paritarisme (2), les relations avec les collectivités (2), et à raison d'une citation pour chaque thème: la théorie du complot, les consignes institutionnelles relatives aux élèves absents et les annonces gouvernementales dans le cadre du Plan pauvreté (cantine à 1 € et petits déjeuners gratuits).



Des citations variées, tant dans les médias nationaux que régionaux

- **Une présence toujours majoritaire dans la presse écrite**

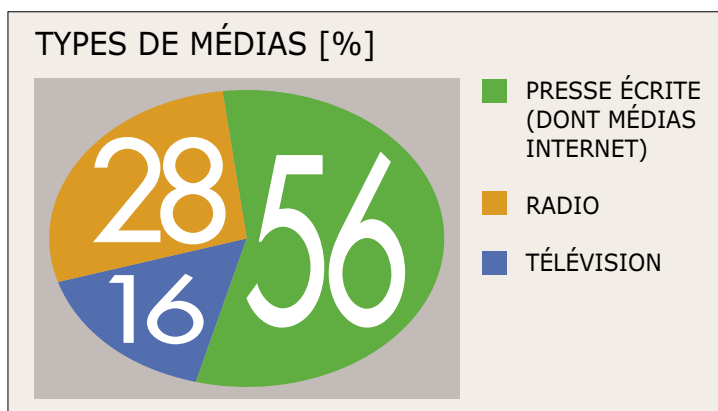
C'est toujours majoritairement dans la presse écrite (y compris web médias) que la présence du syndicat s'exerce, à raison de 47 citations sur les 83 recensées, soit plus de la moitié des retombées médias (56 %). On relève ainsi 32 citations dans les quotidiens, avec en tête au niveau de la presse nationale: *Le Monde*, qui a repris 5 fois des propos du syndicat (soit dans le quotidien, soit dans sa newsletter hebdomadaire sur l'éducation), suivi par *Le Parisien* et *La Croix* avec 3 citations chacun. Citations également sur cette période dans *Le Figaro*, *Le Nouvelobs.com*, *Libération*, *Le Point*, *L'Express*. Soit au total 16 citations. Cependant, le syndicat est également bien présent dans la presse quotidienne régionale (PQR), avec des citations sur tout le territoire: *Ouest-France*, *Le Télégramme*, *La Nouvelle République*, *Nice Matin*, *Le Dauphiné Libéré*, *L'Alsace*, *Le Courrier Républicain*, *Le Courrier Picard*, *La Dépêche*, *L'Est Républicain*, *Le Progrès...* ou encore *Tahiti Infos*. Soit au total 16 citations dans la presse régionale. À cela, s'ajoutent 7 citations d'agence de presse, *AEF Info* (5) et *AFP* (2), et 8 citations dans la presse « spécialisée »: *L'Étudiant* (2), *Grazia*, *Valeurs actuelles*, *Capital*, *Huffingtonpost.fr*, *Le journal des femmes*, *Weka.fr*.

- **Une augmentation des citations radio**

Une présence un peu plus marquée sur les ondes est à souligner, avec 23 interventions (le double de la période précédente), dont 5 sur *France Info*, 4 sur *Europe 1*, 4 sur *France Bleu* (Paris/Tours/Saint-Etienne/Bourgogne), 3 sur *Radio France* et 2 sur *RMC*. 1 intervention également sur chacune des radios suivantes: *RTL*, *Radio Classique*, *France Inter*, *LFM Radio* (la plus féminine des radios) et *Radio 1 Tahiti*, la première radio FM de Tahiti.

- **13 passages à la télévision**

On relève, sur la période du 8 mars au 31 mai, 3 passages sur *BFM TV*, 2 respectivement sur *TF1* (JT de 20h), *France 2* (National et Isère), *France 3* (Poitou-Charentes et Aquitaine) et *M6*, et 1 passage sur *LCI* et *France 24*.



Il est une nouvelle fois à souligner que dès que le SNPDEN publie un communiqué de presse en réaction à une actualité, il fait souvent l'objet de plusieurs reprises dans les médias; les agences de presse *AEF Info* et *AFP* se faisant souvent le relais de ces communiqués, alors repris par d'autres organes de presse. □

Valérie FAURE - Documentation

SNPDEN
21 RUE BÉRANGER
75003 PARIS
TÉL. : 01 49 96 66 66
FAX : 01 49 96 66 69
MÊL : siege@snpden.net

Directeur de la Publication
PHILIPPE VINCENT
Rédacteur en chef
BRUNO BOBKIEWICZ
Rédacteur en chef adjoint
ABDEL-NASSER LAROUSSI-ROUBATE
Commission pédagogie:
LYSIANE GERVAIS
GWÉNAËL SUREL

Commission vie syndicale:
PASCAL CHARPENTIER

Commission métier:
JOËL LAMOISE

Commission carrière:
CHRISTEL BOURY

Relecture:
VALÉRIE FAURE/
LILIANE GARIN

Conception/Réalisation
JOHANNES MÜLLER

Crédit photographique :
SNPDEN

Publicité
ANAT REGIE
TÉL. : 01 43 12 38 15
Directrice de Publicité
MARIE UGHETTO
m.ughetto@anatregie.fr

Impression
IMPRIMERIE VOLUPRINT
ZA DES BRÉANDES
89000 PERRIGNY
TÉL. : 03 86 18 06 00

DIRECTION - ISSN 1151-2911
COMMISSION PARITAIRE DE
PUBLICATIONS ET AGENCE
DE PRESSE 0314 S 08103

N° DE SIRET : 30448780400045

DIRECTION 264
MIS SOUS PRESSE
LE 14 JUIN 2019

Les articles, hormis les textes d'orientation votés par les instances syndicales, sont de libres contributions au débat syndical qui ne sont pas nécessairement les positions arrêtées par le SNPDEN.

INDEX DES ANNONCEURS

ALISE	2
INDEX-EDUCATION	4-5
AXESS GROUP	9
CASDEN	13
MAIF	15
INCB TURBOSELF	84

ENCARTAGE : FIRST VOYAGES

Toute reproduction, représentation, traduction ou adaptation, qu'elle soit partielle ou intégrale, quel qu'en soit le procédé, le support ou le média, est strictement interdite sans autorisation écrite du SNPDEN, sauf dans les cas prévus par l'article L.122-5 du Code de la propriété intellectuelle.